



# **AVIS**

## **De l'atelier citoyen**

### **« Mes idées aussi ?! »**

**Juin / Juillet 2012**

**Recommandations des participants  
pour l'amélioration de l'action  
du Conseil général du Val-de-Marne  
en direction des personnes  
en situation de handicap mental**

**Saisine de Madame Jeanvoine, Vice-Présidente chargée des solidarités en faveur  
des personnes âgées et des personnes handicapées**

## Sommaire

<b>Les participants</b> .....	3
<b>Présentation de l'atelier citoyen « Mes idées aussi ? ! »</b> .....	4
<b>Mandat présenté par Mme Jeanvoine</b> : les questions de l'atelier.....	6
<b>Réponses des personnes de l'atelier et leurs propositions pour l'action du Conseil général</b> .....	8
- <b>en matière de déplacement</b> : l'accessibilité de la ville, les transports en commun et les parcs .....	8
- <b>sur l'autonomie</b> : l'accès aux démarches administratives, la participation aux décisions et le choix d'un accompagnement progressif à l'autonomie .....	15
- <b>sur son logement</b> : les aménagements et l'accompagnement spécifiques, la place du choix de la personne .....	21
- <b>en matière de relation aux autres</b> : face à la mise à l'écart, aux moqueries et aux insultes, la question du changement de regard sur les personnes en situation de handicap mental .....	26
<b>Mise en œuvre des recommandations dans la pratique et les actions du Conseil général..</b>	33
<b>Evaluation de l'atelier</b> .....	34

Une version de l'avis citoyen existe de façon imagées et en « facile à lire »



## Les personnes du groupe



Sadake, Ines, Christian, Merline, Steve, Julien, Ngoc-Anh, Attilio, Antonino, Martine, Isabelle, Bruno, Zine-Eddine, Annick, M'Baré, Paola, Jessy, Jonathan, Manuel, François, Edouard, Florence, Josia, Amel, Cyril, Ant-thu.



NB : Certaines personnes n'ayant pas obtenu l'accord de diffusion de leur image, certaines parties des photos de l'avis citoyen peuvent être masquées.

## **Présentation de l'atelier citoyen « Mes idées aussi ? ! »**

Le Conseil général du Val-de-Marne, dans le cadre de ses engagements pour la participation des val-de-marnais, a mis en place un atelier citoyen pour associer les personnes en situation de handicap mental aux décisions de politique publique qui les concernent.

### **L'atelier citoyen vise à :**

- Donner la parole aux personnes en situation de handicap mental pour mieux connaître leur vécu et soutenir leur « autoreprésentation » conformément à l'ambition politique du département d'une société plus juste et solidaire, aux demandes des associations du « rien pour nous sans nous » et aux lois de 2002 et de 2005 sur la participation des usagers.
- Faire ressortir des problématiques inconnues et recueillir des idées nouvelles et en faisant dialoguer les souhaits des personnes avec les leviers d'actions du Conseil général et enrichir ainsi concrètement l'activité conduite par le Département.

Cette démarche de démocratie participative en direction de personnes éloignées des instances habituelles de participation portée par le courant de « l'accessibilité pour tous » ou « design for all » défendus dans le secteur du handicap, vise à traduire, par l'expérimentation de nouvelles formes de débat, « l'accessibilité pour tous » au débat démocratique.

### **La méthode :**

L'atelier a réuni à un groupe mixte de 26 personnes volontaires (10 femmes et 16 hommes âgées de 19 à 69 ans fréquentant des services d'accueil de jour, foyer de vie, d'hébergement, ESAT établissement ou service d'aide par le travail, SAVS service d'accompagnement à la vie sociale).

Quatre réunions se sont tenues début juin dans les services de deux établissements du département, l'AFASER et l'ETAI, pour présenter et inviter aux ateliers. 120 personnes en services d'accueil de jour, foyer de vie, ESAT, foyer d'hébergement, SAVS ont ainsi été informées.

Ces ateliers se sont inscrits dans le prolongement de la formation sur la participation sociale et citoyenne organisée avec les professionnels de l'AFASER et de l'ETAI dans le cadre du projet européen D-Active. Ces deux associations gestionnaires de services en direction de personnes en situation de handicap mental ont été un appui essentiel à cette expérimentation. Le soutien des directions à mener l'atelier citoyen, l'accueil des équipes du Conseil général dans leurs activités lors de la phase de préparation, l'échange d'expériences et l'implication des éducateurs pendant les ateliers ont contribué au bon déroulement de cette démarche participative.

L'atelier a constitué en cinq journées, les 18 et 25 juin, 2 juillet, 9 juillet et 11 juillet 2012.

Les personnes participaient à toutes les séances de l'atelier afin d'assurer une progression collective des travaux.

Les séances ont privilégié des modes d'expression en petits groupes, l'oral plutôt que l'écrit, l'image, la représentation graphique, le dessin, la photo et les interactions créatives de groupes. L'atelier a été organisé et animé par les services du Conseil général (Mission démocratie participative à la Direction des relations à la population et Direction des services pour les personnes âgées et les personnes handicapées). Des supports et comptes rendus des séances imagés et écrits en « facile à lire » ont été remis aux participants. Dans l'organisation des séances, une attention a été portée sur la convivialité et le rythme des personnes.

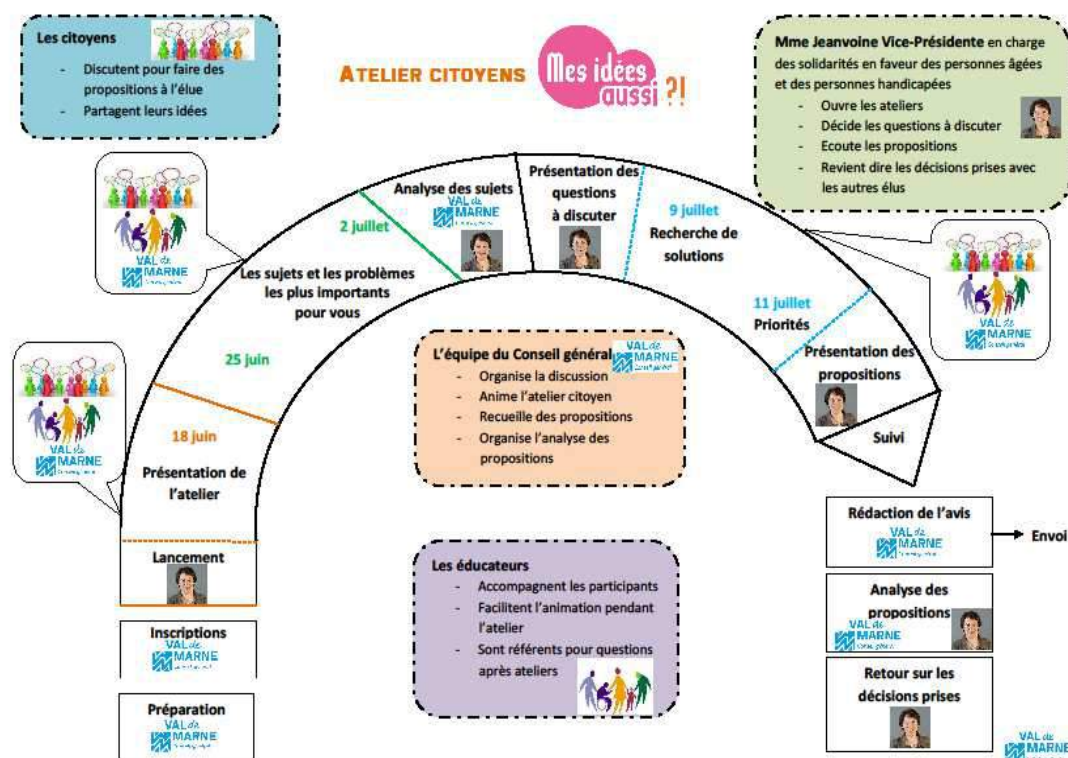
### Déroulement :

L'atelier a été introduit par la Vice-Présidente chargée des solidarités avec les personnes âgées et les personnes handicapées, Madame Jeanvoine.

Dans une première phase, les personnes ont exprimé les problématiques prioritaires de leur vie quotidienne afin de construire les objets de débat à partir de leurs préoccupations.

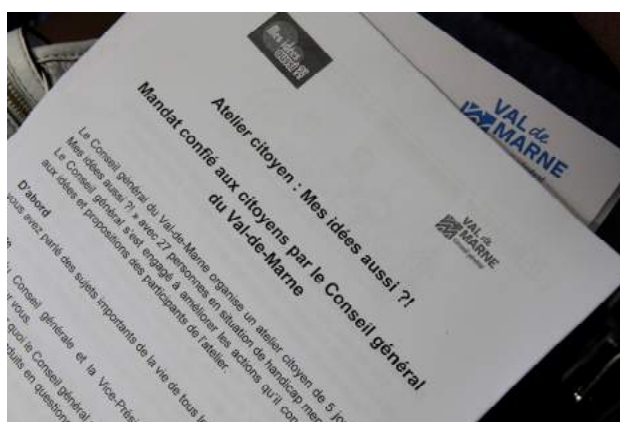
Puis un travail d'analyse des besoins prioritaires des personnes croisés avec les compétences du Conseil général, a permis d'élaborer le mandat de la concertation.

Enfin, la seconde partie de l'atelier a été ouverte par la Vice-Présidente qui a présenté aux participants le mandat et les questions en débat puis ils ont recherché des solutions, des idées et propositions pour y répondre. Ils ont remis leurs recommandations à l'élue à l'issue de l'atelier.



## Le mandat

présenté par Mme Jeanvoine, Vice-présidente chargée des solidarités en faveur  
des personnes âgées et des personnes handicapées



La saisine des citoyens par la collectivité croise les problématiques du quotidien exprimées par les participants dans une première partie de l'atelier et les champs d'actions du Conseil général de façon à ce que les réponses et recommandations des citoyens puissent concourir à l'amélioration des décisions de la collectivité.

Pour réfléchir à ce que pourrait faire le Conseil général face aux difficultés soulevées par le groupe, plusieurs questions ont été posées.

### 1. Se déplacer dans la ville

Comment faudrait-il aménager la ville pour s'y déplacer facilement et sans crainte ?

*Le Conseil général construit des routes, des trottoirs, des carrefours...*

- Qu'est-ce que le Conseil Général doit mettre en place sur ses routes pour rendre les trottoirs plus accessibles ? pour se déplacer facilement ? que la signalétique soit claire et respectée ? pour pouvoir traverser aux passages piétons ?
- Que faudrait-il faire pour améliorer les bus et les métros ? Le Conseil général travaille sur le nouvel Orbival, quelles idées donner ?
- Le Conseil Général aménage des parcs, que faudrait-il faire pour que ce soit plus facile d'y aller ? et avoir plus envie de s'y promener ?

### 2. Etre aidé dans la vie de tous les jours

- Qu'est-ce que le Conseil général pourrait faire et qu'est-ce qu'il faudrait pour que les démarches administratives soient plus faciles ? (demandes de logement, de carte de transport, d'aides possibles pour les personnes handicapées...)

- Comment le Conseil général pourrait vous aider à dire quand vous voulez de l'aide ou pas ? et progressivement qu'on vous laisse faire seul ?
- Que faudrait-il faire pour que vous puissiez dire ce que vous voulez et décider par vous-même ?

### **3. Le logement**

Quel serait votre logement idéal ?

- Quels aménagements faut-il dans son logement pour qu'il soit adapté et idéal ?
- De quelle aide a-t-on besoin dans son logement et que faudrait-il comme aide supplémentaire pour pouvoir vivre dans son logement idéal ?
- Pour le choix de son logement, d'habiter seul ou pas, qu'est-ce qui est important ? Que faut-il pour décider soi-même où on va habiter ?

### **4. Les relations avec les autres**

- Comment faire pour que les gens regardent mieux les personnes handicapées et qu'il n'y ait plus de comportement de rejet vis-à-vis de vous ?

*Le Conseil général s'occupe des collègues, des crèches, des jeunes, des foyers de l'enfance...*

- Qu'est-ce que le Conseil général pourrait faire pour améliorer les comportements et qu'il n'y ait plus de mise à l'écart des personnes handicapées :
  - o auprès des jeunes, dans les collèges ?
  - o avec les enfants et leurs familles, dans les crèches ?
  - o dans la vie en général ?
- Comment faites-vous quand vous êtes moqué ou dévisagé ?

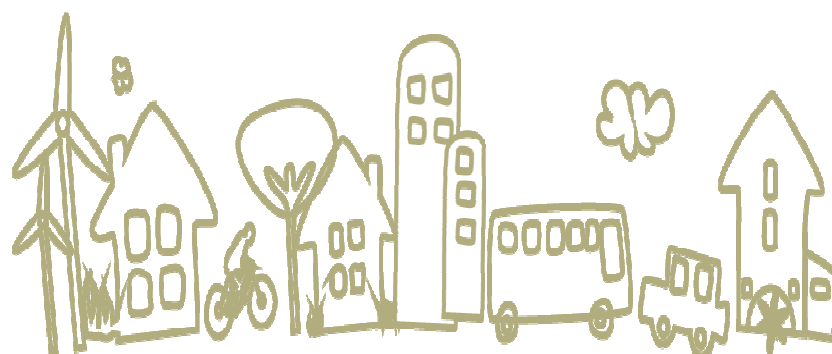


## Réponses des personnes de l'atelier

### Leurs propositions pour l'action du Conseil général

Les propos repris ici sont ceux énoncés par les personnes du groupe. Les formulations utilisant le « nous » ou le « on » ont parfois été gardées.

#### Se déplacer dans la ville



#### Rappel du mandat du Conseil général :

Comment faudrait-il aménager la ville pour s'y déplacer facilement et sans crainte ?

*Le Conseil général construit des routes, des trottoirs, des carrefours...*

- ⇒ Qu'est-ce que le Conseil Général doit mettre en place sur ses routes pour rendre les trottoirs plus accessibles ? pour se déplacer facilement ? que la signalétique soit claire et respectée ? pour pouvoir traverser aux passages piétons ?
- ⇒ Que faudrait-il faire pour améliorer les bus et les métros ? Le Conseil général travaille sur le nouvel Orbival, quelles idées donner ?
- ⇒ Le Conseil Général aménage des parcs, que faudrait-il faire pour que ce soit plus facile d'y aller ? et avoir plus envie de s'y promener ?

#### **1. Dans les transports en commun**

C'est bien de prendre les transports en commun car il n'y a pas à s'occuper de l'assurance ou des problèmes en cas de panne.

Les personnes ont indiqué que ce sont **les déplacements de banlieue à banlieue qui posent problème** comme du Kremlin-Bicêtre à Champigny sur Marne ou du Kremlin-Bicêtre à Créteil.



Madame Jeanvoine a précisé que le Conseil général participe à l'élaboration du tracé d'Orbival ainsi qu'à la localisation des gares et que l'enquête publique est aussi l'occasion d'intégrer les propositions du groupe en matière de déplacement.

## Les recommandations du groupe

- Ce serait bien qu'Orbival marque un effort et soit mieux adapté aux personnes handicapées

### Action du Conseil général :



Intégrer toutes les recommandations de l'atelier citoyen dans le cahier des charges d'Orbival

**Quand il y a grève cela pose beaucoup de problèmes.** Est ce qu'il ne pourrait pas y avoir des bus de remplacement ?

### Le coût

La **carte Améthyste** est très appréciée pour prendre les transports. Il faut que les transports soient gratuits. Le renouvellement de la carte Améthyste prend du temps et quand il y a beaucoup de retard ça pose des problèmes avec les chauffeurs de bus et dans le RER.

## Les recommandations du groupe

- Il faudrait diminuer le prix des transports pour les personnes handicapées

### Action du Conseil général :



Le prix des transports adapté est déjà largement subventionné par le Conseil général

## La sécurité et la propreté dans les transports

- Plus d'agents de sécurité dans les transports en commun pour empêcher les gens de faire n'importe quoi
- Il n'y a pas assez de contrôleurs et d'agents de sécurité
- Il faut nettoyer les métros et les bus

### Action du Conseil général :



Collaboration avec le STIF : avoir un regard attentif sur le suivi des contrats et notamment la déclinaison territoriale en matière de sécurité et de propreté

### Un manque d'accessibilité dans les transports en commun

#### Des aménagements et une signalétique spécifique à mettre en place

C'est bien les bus et les métros

**Dans le bus**, le nombre de places pour personnes handicapées n'est pas assez important. Les personnes en fauteuil ou les poussettes ont des difficultés pour monter, c'est trop haut et tous les bus n'ont pas de plate-forme d'accès. Dans le bus, les poteaux gênent la circulation. Les bus devraient être plus grands et avec plus de places.

Quant aux **abris bus**, il y a des améliorations à apporter car il n'y a pas assez de sièges pour attendre. Souvent, les arrêts de bus sont trop loin. Parfois, le bus ne s'arrête pas, il passe devant sans nous attendre.

Dans les **stations de métro** il y a trop de marches et pas assez d'ascenseurs ni d'escalators. Les gens ne peuvent pas accéder facilement. Parfois c'est fatigant les couloirs et les escaliers à monter. Il manque des toilettes dans les trains et dans les gares.

La **signalétique** est également manquante et à développer : par exemple les personnes aveugles ou sourdes ne peuvent pas savoir à quelle heure passe le bus et quand il arrive. Dans le métro et le train, la signalétique n'est pas assez nombreuse et adaptée. Ce n'est pas facile de se repérer, les panneaux sont compliqués et il n'y a pas assez de panneaux d'indication des directions.

## Les recommandations du groupe

- Davantage de transports en commun, plus spacieux, plus confortables : des RER à étage pour être moins serré et des bus plus grands et avec plus de places et de plateformes
- Encore plus de bus et plus de métros dans le Val-de-Marne en particulier pendant les horaires de pointe
- Plus de barres ou d'anneaux pour se tenir dans le métro, le RER et dans les bus
- Plus d'ascenseurs dans le métro, plus grands et spacieux et avec des voix qui indiquent les étages
- Pour que ce soit plus simple, des annonces vocales dans les transports (aussi pour les aveugles qui ne peuvent pas lire)
- Plus de climatisation dans les transports STIF
- Mettre une signalétique sonore dans les arrêts de bus

## Action du Conseil général :



Collaboration avec le STIF : vigilance du Département sur la programmation des investissements en matériel et en infrastructure, ainsi que sur le renouvellement des matériels.

## Les recommandations du groupe

- Mettre plus d'abris bus et les agrandir pour pouvoir s'abriter dedans

## Action du Conseil général :



Relayer l'information aux villes

- Faire que les chauffeurs de bus attendent plus longtemps à l'arrêt pour nous laisser le temps de monter

### Action du Conseil général :



Collaboration avec le STIF : proposer des formations spécifiques

- Mettre les arrêts de bus plus proches des établissements et des hôpitaux

### Action du Conseil général :



Réaliser une étude diagnostic en partenariat avec les collectivités du territoire

- Dans les transports, plus de bancs pour s'asseoir ; plus de sièges prioritaires (femmes enceintes, personnes handicapées...)

### Action du Conseil général :



Mener régulièrement des campagnes pour le respect des personnes handicapées dans les transports

- Plus de toilettes dans les trains RER et dans le métro ainsi que les gares avec accès pour personnes handicapées

### Action du Conseil général :



Collaboration avec le STI : proposer un plan départemental sur la question des toilettes

- Une signalétique avec des correspondances de couleurs dans les couloirs et dans les ascenseurs du métro (exemple : boutons vert → couloir vert)
- Pour faciliter la lecture dans les métros et les gares, mettre plus de panneaux, plus grands, écrits plus gros, avec des dessins, des pictogrammes pour les gens qui ne savent pas lire et plus de flèches



Collaboration avec le STIF sur la signalétique. Travailler au niveau national à une norme commune (CERTU). Mettre en place des groupes d'usagers « testeurs »

- Plus d'information, de renseignements (il faut mieux expliquer les déviations des chemins réguliers des bus)



Vigilance particulière sur la communication sur les chantiers menés par Conseil général

- Faire que les bus respectent les horaires et pour plus de régularité dans la circulation



Développer des moyens d'informations accessibles à l'ensemble de la population en cas de situation dégradée

## **La question de l'accompagnement pour se déplacer, de la difficulté de demander de l'aide et aussi du choix de ne pas être accompagné**

**Dans les transports en commun**, il faut chercher les ascenseurs, il est difficile de savoir où ils sont, il faudrait pouvoir être accompagné. C'est important d'être accompagné ou de pouvoir demander de l'aide mais on manque d'autonomie aussi à cause des problèmes d'accessibilité.

Cependant, il faut pouvoir choisir d'être accompagné ou pas dans les transports. Parfois on nous accompagne alors qu'on veut faire seul.

Etre accompagné **pour se déplacer en ville, Filival** :

Il manque des transports. Filival, c'est très utile. Les personnes du groupe remercient Filival car c'est une aide précieuse. Les personnes de Filival sont très gentilles.

Certains en ont assez de prendre Filival ou préféreraient pouvoir prendre le bus normal car ils connaissent le circuit mais les parents ne veulent pas.

## **Les recommandations du groupe**

- Former les chauffeurs de Filival pour aider les personnes handicapées
- Mettre les ceintures de sécurité dans Filival



Les chauffeurs de Filival reçoivent une formation spécifique : être vigilant sur le suivi

- Plus de Filival et plus de places pour garer Filival



Problématique du financement pour augmenter ce service

- Un des participants a proposé que les personnes handicapées puissent se déplacer en taxi. La question du financement de celui-ci a alors été soulevée.



Le coût serait trop important et la philosophie est contraire à la loi de 2005

## Une relation aux autres difficile

### Un manque d'attention envers les personnes handicapées

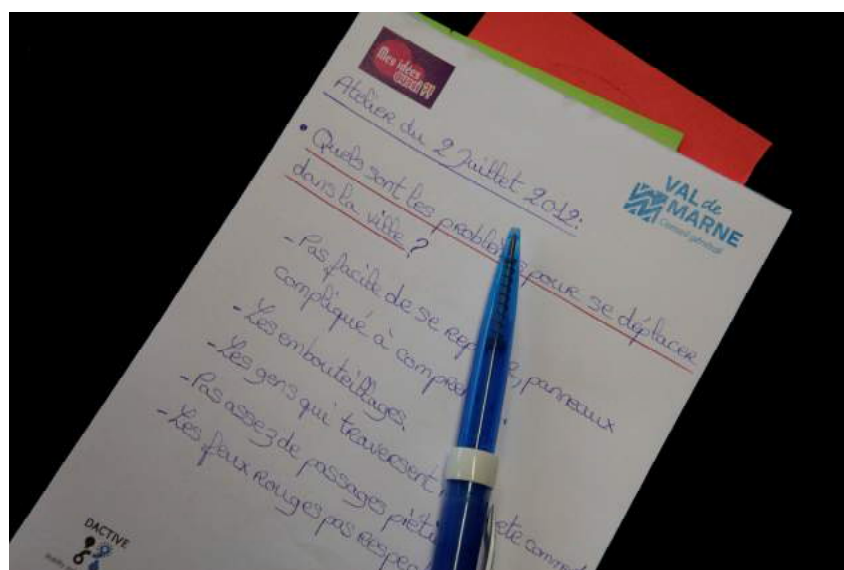
Quand il y a trop de monde et qu'on est trop serré, on est obligé de prendre le prochain bus. Parfois les personnes ne laissent pas monter. Les gens bousculent et ne s'excusent pas. Ils ne comprennent pas et ne nous laissent pas toujours nous asseoir.

Le monde dans les transports en commun est plus accessible aux personnes valides.

### Des problèmes d'insultes, de moqueries, de respect

On se moque de nous. Certaines personnes du groupe ont nuancé en disant que ce n'était pas tout le monde mais néanmoins une majorité. Les gens nous insultent dans le métro, nous méprisent. En tant que personnes handicapées ont fait face à la méchanceté et au manque de respect. Il arrive aussi que ce soit les chauffeurs de bus qui « regardent mal ».

## 2. En ville



## Les dangers de la circulation et les difficultés pour traverser

Les voitures roulent vite. C'est important que le code de la route soit respecté, ça appartient aux règles pour vivre ensemble. Les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route et les passages piétons mettent en danger les gens qui veulent traverser. Les gens se garent sur les passages piétons et sur les places handicapées.

**Pour traverser les routes**, c'est difficile. Il n'y a pas assez de passages pour piétons. Et il faut faire attention car les voitures vont vite et ne s'arrêtent pas toujours. C'est bien quand on peut appuyer sur le bouton aux feux tricolores avant de traverser mais on n'a pas assez de temps pour traverser.

### Les recommandations du groupe

- Mettre plus de boutons pour traverser aux feux tricolores.
- Des feux rouges plus longs pour avoir plus de temps pour traverser



Déterminer les carrefours posant réellement des problèmes pour la création de boutons

- Plus de passages piétons



Etude au cas par cas pour l'implantation de passages piétons supplémentaires

- Quand les feux sont en panne, il faudrait des policiers pour traverser la route ou se faire aider par quelqu'un
- Il faudrait payer les gens pour nous aider à traverser la route



Campagne de civisme pour sensibiliser sur le handicap

## Des aménagements plus adaptés

En ville, les embouteillages sont désagréables. C'est difficile pour circuler en fauteuil.

**Les parkings** ne sont souvent pas adaptés au minibus (trafic), les places sont trop petites pour se garer. Les rues sont trop petites pour les trafics.

**Le vélo** : C'est bien de faire du vélo. Il n'a pas assez de routes et de pistes cyclables pour les vélos et aussi pour les skates bord et les trottinettes. Ce n'est pas comme aux Pays Bas.

### Les recommandations du groupe

- Plus d'endroits pour garer les vélos



Poursuivre la mobilisation des acteurs publics et valoriser les initiatives exemplaires du secteur privé

- Agrandir la poste du Kremlin-Bicêtre



Cette recommandation ne dépend pas de la compétence du Conseil général, toutefois le relais pourra être fait à la Poste et à la Ville du Kremlin-Bicêtre

- Mettre des rampes dans les escaliers de la Maison des syndicats



Une main courante a été installée en janvier 2013

- Des toilettes non payantes (« c'est inadmissible, on n'a pas toujours de l'argent sur nous car on est souvent sous tutelle »).



Sensibiliser les administrations sur la question de l'accès aux toilettes publiques ; sensibiliser les organismes de tutelle

## **Un manque d'accessibilité**

### **La signalétique à adapter**

Il manque des panneaux dans la ville et les panneaux ne sont pas clairs pour ceux qui ne savent pas lire.

### **Les recommandations du groupe**

- Plus d'images et de dessins sur les panneaux signalétiques dans la ville
- Sur les panneaux dans la ville, des lettres plus grandes et plus claires et des dessins, des images
- Plus de panneaux indiquant les endroits stratégiques : hôpital, école...



Collaboration avec les villes : groupe de travail « accessibilité » sur la problématique de la signalétique. Travailler à des références communes. Mettre en place des groupes d'usagers « testeurs ».

### **Les trottoirs difficiles d'accès**

Quand les voitures sont mal garées ou quand les vélos ou scooters circulent sur les trottoirs, on est obligé de marcher sur la route c'est dangereux. Les travaux aussi nous font faire des détours, c'est difficile. Souvent, les trottoirs sont trop hauts et c'est compliqué en fauteuil sans compter là où il y a des trous ; ils sont aussi trop courts, on a du mal à rentrer dans les magasins.

## Les recommandations du groupe pour rendre les trottoirs plus accessibles

- Certains trottoirs devraient être plus larges, moins hauts pour être plus accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes
- Les trottoirs devraient être mieux entretenus avec moins de trous
- Des places de parking doivent être aménagées pour garer les voitures et qu'elles ne se garent pas sur les trottoirs



Collaboration avec les villes : groupe de travail « accessibilité »

## Atouts et désagréments de la ville

En ville, on vit moins bien qu'à la campagne, il y a du stress, de l'énerverment, de la pollution. On construit trop, trop trop...

## Les recommandations du groupe

- Construire des murs anti-bruit



Mettre en œuvre les préconisations du plan anti-bruit

- Plus de poubelles



Relayer l'information aux villes ; travailler la question de la sensibilisation, de l'éducation des citoyens sur la question de la propreté urbaine

- Des ascenseurs devraient être installés dans les salles de cinéma
- Des toilettes accessibles dans les cafés



Collaboration avec les commerces : groupe de travail sur l'accessibilité et incitation à faire connaître les lieux accessibles

- Mettre la mer dans la ville comme à « Paris plage »





Il existe déjà la Plage Bleue et le Festival de l'Oh ainsi que les actions dans les parcs départementaux

## Les parcs :

La nature c'est important. C'est joli, les fleurs donnent des couleurs, ça change des immeubles.

Il faut respecter la nature et ne pas polluer.

Les parcs, c'est bien, tout va bien dans les parcs. D'autres personnes du groupe nuancent en indiquant qu'il y a des déchets et il n'y a pas de toilettes dans tous les parcs.

## Les recommandations du groupe

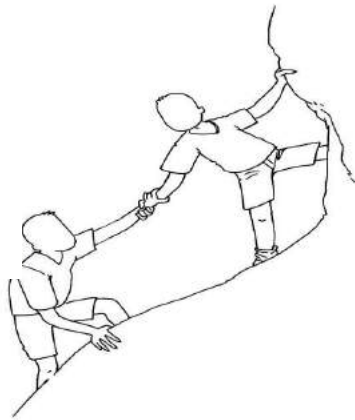
- Plus d'entretien et plus de poubelles dans les parcs ainsi que des sacs pour les déjections de chiens
- Plus de sécurité dans les parcs
- Plus de toilettes gratuites dans les parcs



Ces recommandations rejoignent les préoccupations du Conseil général



## Etre aidé dans la vie de tous les jours, l'autonomie



### Rappel du mandat du Conseil général :

- ⇒ Qu'est ce que le Conseil général pourrait faire et qu'est-ce qu'il faudrait pour que les démarches administratives soient plus faciles ? (demandes de logement, de carte de transport, d'aides possibles pour les personnes handicapées...)
- ⇒ Comment le Conseil général pourrait vous aider à dire quand vous voulez de l'aide ou pas ? et progressivement qu'on vous laisse faire seul ?
- ⇒ Que faudrait-il faire pour que vous puissiez dire ce que vous voulez et décider par vous-même ?



## **1. L'aide au quotidien et parfois pour les activités personnelles**

Les personnes du groupe reconnaissent un besoin d'aide au quotidien par exemple pour se laver, faire le ménage, s'habiller, cuisiner, faire la vaisselle, téléphoner, gérer son argent, faire ses courses, pour déménager ou tout simplement demander sa direction dans la rue.

Mais il est parfois difficile de demander de l'aide (« parfois on nous envoie balader »).

A l'inverse, des personnes du groupe ont exprimé un besoin de ne pas recevoir d'aide et qu'on les laisse faire seul.

Les personnes ont aussi partagé les activités qu'elles aimeraient faire et qui concourent à leur épanouissement personnel. Avoir des activités à soi est très important pour elles car c'est avoir un univers personnel. Plusieurs activités ont été énoncées : les activités sportives, parfois pratiquées régulièrement comme le tennis, la danse, le foot, pour certains en équipe au foyer (ou au contraire d'autres ont expliqué qu'ils n'aimaient pas du tout le sport), le jardinage, le cinéma, jouer aux consoles de jeux... Aller vacances est apprécié pour l'autonomie qu'elles procurent. Un participant a partagé son intérêt pour la géographie et l'histoire de France (en particulier l'époque des capétiens, la période du moyen-âge, celle de Jeanne d'Arc, la renaissance, la période de l'Angleterre victorienne).

Les activités en dehors du travail ou du foyer sont appréciées pour se retrouver seul ou pour voir des amis et rencontrer d'autres personnes que celles des foyers.

Deux tiers des personnes du groupe apprécient les nouvelles activités pour « sortir de la routine ». En revanche, les autres préfèrent que les activités soient prévues à l'avance car les imprévus sont sources d'inquiétude et de « stress » ; elles n'aiment pas être en retard et pour cela prennent toutes les précautions comme partir dix minutes avant.

Le travail peut quant à lui être source de fatigue et de stress. Il serait bien de pouvoir changer du rythme « boulot-dodo ».

Parfois il est difficile de pratiquer une activité à cause de la maladie qui empêche. Le handicap physique freine également car tous les sports ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

### **Les recommandations du groupe**

- Avoir plus d'aide quand on a envie de téléphoner à quelqu'un, pour marcher, ne pas oublier de prendre ses médicaments, descendre du lit, faire la cuisine, ses achats ou sortir



Renforcer dans le cadre des CPOM, des évaluations et des appels à projet, la place du projet personnalisé, en établissement et en services (question du choix)

- Les séjours de vacances sont trop chers, si on n'a pas les parents on ne peut pas payer



Améliorer l'information sur ce que propose le Conseil général et les autres aides possibles

- Le handisport devrait être plus développé dans les jeux du Val-de-Marne



Poursuivre l'effort engagé sur les jeux du Val-de-Marne et le Festival de l'Oh concernant le handisport

## **2. La question du choix d'être aidé ou pas et de la participation aux décisions qui nous concernent**

L'accès à l'autonomie passe par l'écoute du choix de la personne à vouloir être aidée ou pas et celle de sa participation aux décisions qui la concernent.

### **L'aide ne va pas de soi...**

Tout d'abord, les personnes du groupe ont exprimé la difficulté d'avoir à être aidées, qu'elles n'aimaient pas ça et qu'il pouvait être difficile de demander de l'aide et de l'accepter.

Elles ont également insisté sur l'importance de les laisser faire seules car il y a des choses qu'elles savent faire.

### **L'autonomie et la participation aux choix**

Les personnes ont exprimé qu'il est parfois difficile de comprendre qui décide et les choix qui sont faits pour elles. Il n'est pas toujours simple non plus de dire ses envies. Et d'ailleurs, parfois, on ne leur demande pas. Il arrive qu'elles ne partagent pas les décisions qui sont prises et décidées par d'autres. Elles comprennent que « le handicap bloque », comme par exemple quand il empêche de travailler là où on souhaite, mais elles souhaiteraient essayer faire ce qu'elles souhaitent sinon c'est décourageant. Il peut être difficile d'accepter sa maladie et ses propres choix ne correspondent pas toujours avec le lieu de vie qui a été décidé par d'autres : « on n'a pas forcément envie d'être avec les personnes qui y vivent ». Les décisions des professionnels, des curateurs, de la famille sont parfois difficiles à comprendre. La tutelle ne doit pas être obligatoire.

Seule une petite moitié des participants pense que « c'est facile de donner son avis ». Il est important de discuter avec les autres. Un quart d'entre eux a indiqué que ça dépendait des situations et de l'humeur. Et sept personnes ont répondu que ce n'était pas facile de donner son avis en particulier quand on a des idées différentes de celles des autres.

Alors que les deux tiers des personnes ont indiqué être écoutées, un tiers a exprimé que c'était difficile de l'être car les personnes handicapées sont ignorées, on les met à l'écart.

## La participation à la vie publique

Des personnes ont dit qu'elles ne votaient pas. L'utilité du vote a été interrogée (« les personnes politiques parlent beaucoup trop mais elles devraient d'abord faire des choses »). D'autres ont exprimé l'importance de pouvoir voter (« avant je ne pouvais pas voter, l'Etat avait tout »).

Les participants ont cité leur intérêt pour cet atelier citoyen « Mes idées aussi ?! » organisé par le Conseil général : C'est pour eux un moyen offert pour connaître ce que réalise un Conseil général, pour discuter et participer. La tenue de l'atelier dans la salle du Conseil le premier jour avec la possibilité de parler dans les micros a été particulièrement prisée par le groupe.

Alors que la majorité des personnes ont affirmé l'importance pour elles de donner leur avis sur les décisions qui les concernent car cela peut faire changer les choses, un petit tiers d'entre elles a nuancé sa réponse en raison notamment du caractère parfois personnel de leur point de vue.

### Recommandations du groupe

- Pouvoir être aidé pour faire plus de chose : écrire, faire des activités, lire...
- Choisir ce qu'on veut



Renforcer dans le cadre des CPOM, des évaluations et des appels à projet, la place du projet personnalisé, en établissement et en services (question du choix)

- Choisir d'être en tutelle ou curatelle ou curatelle renforcée (pouvoir voter pour choisir)



Créer un groupe d'usagers avec des associations tutélaires et un juge des tutelles pour mieux informer sur les mesures de curatelle et de tutelle. Organiser des sessions de formations pour les travailleurs sociaux et associer les personnes à la décision et au suivi de leur budget

## 3. L'autonomie financière

L'argent aide à être autonome, ça permet de s'acheter et de faire ce que l'on veut (faire le marché, choisir ce qu'on va manger, etc.). Mais il faut travailler pour avoir de l'argent.

C'est difficile de demander de l'argent à la curatrice.

Il existe des interrogations de la part des participants sur qui décide de l'argent qu'ils peuvent dépenser.

Pour certaines personnes, l'argent brule les doigts et il y a besoin d'aide pour le gérer.

Pour d'autres, c'est le coût excessif des choses qui est posé et leur manque de moyens financiers.

## Recommandations du groupe

- Avoir plus d'aide pour gérer mon argent et m'aider à faire des économies
- Avoir de l'aide pour retirer de l'argent et faire que les distributeurs de billet soient plus accessibles aux personnes en fauteuil roulant
- Avoir des tarifs réduits notamment pour certaines activités comme le cinéma, le restaurant ou pour les vêtements



Renforcer dans le cadre des CPOM, des évaluations et des appels à projet, la place du projet personnalisé, en établissement et en services (question du choix)

- Etre aidé dans les magasins pour nous dire combien coûtent les marchandises et pour payer à la caisse
- Avoir d'autres aides en plus de l'AAH quand ça coûte cher



Recommandation encore à l'étude

## 4. Les difficultés d'accès aux démarches administratives

Les papiers administratifs posent problème au groupe. Ils sont difficiles à remplir et à obtenir ou à renouveler. C'est trop difficile pour les personnes du groupe et certaines regrettent de ne pouvoir aider leurs parents à les remplir quand elles constatent qu'ils ont eux aussi des difficultés à le faire. Des personnes disent préférer remplir les papiers elles-mêmes. D'autres sont obligées de demander de l'aide pour écrire.

C'est difficile aussi pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

Il faudrait moins de discrimination pour avoir les papiers.

La carte améthyste n'arrive pas toujours à temps et ses longs délais de renouvellement posent des problèmes dans les transports.

## Recommandations du groupe

- Des personnes pour aider à faire et à apprendre à faire les démarches et papiers administratifs
- Etre aidé par des personnes pour remplir les papiers serait rassurant : assistante sociale, tuteur/rice, des personnes qui passeraient au domicile, la CAF ou des associations, au foyer, les SAMSAH

- Expliquer comment faire pour remplir les papiers administratifs, se former et apprendre dans un atelier (à l'ESAT, au foyer...)



Renforcer dans le cadre des CPOM, des évaluations et des appels à projet, la place du projet personnalisé, en établissement et en services (question du choix)

- Simplifier les démarches administratives



Simplifier les procédures internes d'attribution des prestations et améliorer la communication sur ce qui existe (docs, pictos...) former les professionnels de l'accueil

- Pour la carte Améthyste, simplifier les formulaires et le renouvellement des papiers



Le forfait Améthyste attaché à un Pass-Navigo devrait faciliter la démarche. Une équipe dédiée reçoit les usagers pour les accompagner, guider, rassurer sur ce nouveau dispositif.

- Dans les papiers, que les questions soient plus claires



Rendre l'information accessible à tous : site Autonomie (Septembre 2013)

- Comme il est difficile d'obtenir les papiers et que c'est long, faire que leur durée de validité soit plus longue

## **5. Des difficultés dans les transports**

De même que la question de l'autonomie est apparue dans la réflexion sur les transports, celle des transports est ressortie en réfléchissant à l'autonomie. Il existe un besoin d'aide dans les transports car c'est difficile de prendre seul le métro et le bus. Il faudrait plus d'aide dans les transports car c'est difficile de lire.

### **Recommandations du groupe pour prendre les transports seul**

- Plus de personnes pour aider et informer dans les transports. Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir des personnes qui aident ?



Proposer des actions spécifiques ou permettant une mixité des publics dans les actions du Conseil général (culture, parcs...)

- En petits groupes, apprendre le trajet avec un accompagnateur



Renforcer dans le cadre des CPOM, des évaluations et des appels à projet, la place du projet personnalisé, en établissement et en services (question du choix)

- Des tarifs moins élevés pour les personnes handicapées



Recommandation encore à l'étude

- Augmenter le transport Filival ou avoir un second service comme Filival



Problématique du financement pour augmenter ce service

- Mettre plus d'images, de photos, de symboles ou de couleur pour aider quand on ne sait pas lire et aussi pour les touristes qui ne parlent pas français. Donner des cartons de couleur par ville ou par ligne. Et également une signalétique tactile pour les malvoyants.



Collaboration avec les villes: groupe de travail « accessibilité » sur la problématique de la signalétique. Travailler à des références communes. Mettre en place des groupes d'usagers « testeurs ».

## **6. Le soutien aussi à ceux qui en ont besoin**

Le sens du partage et de l'entraide est fort.

Des personnes ont partagé le fait qu'elles aimaient pouvoir aider et rendre service aux autres. Par exemple, aider à faire le ménage dans un hôpital ou proposer ses services à des personnes âgées pour faire leurs courses par solidarité car personne ne les aide.

Plusieurs personnes du groupe ont indiqué qu'elles aimaient aider les personnes fragiles ou en difficulté : les enfants pour les aider à grandir et les personnes âgées. Ils ont souligné l'importance de continuer à s'occuper des personnes handicapées et d'améliorer le quotidien des malvoyants.

Des personnes ont indiqué que c'était difficile de constater le manque d'aide pour les personnes fragiles qui en ont besoin telles que les nombreuses personnes dans la rue.



## Recommandations du groupe

- Aider davantage les personnes qui sont dans la rue car elles sont dehors

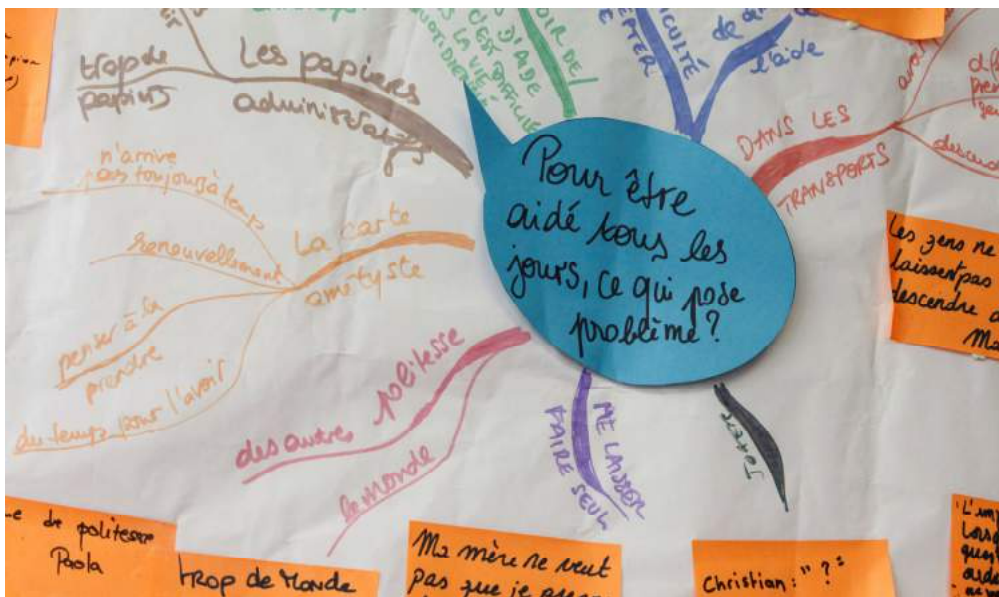


### Recommandation encore à l'étude

- Recevoir un cadeau à Noël, du Conseil général, comme lors de la Fête des solidarités et diffuser cette information aux personnes concernées
- Donner le droit d'aller à la fête des solidarités même quand on est sous tutelle



Tous les usagers ont le droit de participer à la Fête des Solidarités. Mieux informer les usagers et leur entourage



## Le logement



### Rappel du mandat du Conseil général :

Que faut-il dans un logement idéal ?

- ⇒ Quels aménagements faut-il dans son logement pour qu'il soit adapté et idéal ?
- ⇒ De quelle aide a-t-on besoin dans son logement et que faudrait-il comme aide supplémentaire pour pouvoir vivre dans son logement idéal ?
- ⇒ Pour le choix de son logement, d'habiter seul ou pas, qu'est-ce qui est important ? Que faut-il pour décider soi-même où on va habiter ?

Les personnes ont indiqué que les cités où sont les logements sont moches. Les gens doivent pouvoir vivre dans de belles maisons. Certains rêvent de vivre à la campagne avec une maison en toit de chaume.

### 1. L'adaptation et l'accompagnement dans son logement

#### ✚ Des difficultés du quotidien

Etre chez soi c'est bien. Certaines personnes vivent seules et l'apprécient. Mais pour plus de la moitié du groupe, c'est compliqué d'habiter seul et d'être autonome dans son logement. En effet, il y a beaucoup de travail dans une maison, des difficultés liées au quotidien comme se laver, faire le ménage, préparer les repas, faire la vaisselle, se réveiller, s'habiller, cuisiner, payer le loyer, l'assurance et les factures... C'est parfois difficile avec un déambulateur, surtout pour mettre la

table, mais on y arrive. Selon les personnes, il y a des choses que l'on sait faire, d'autres moins. Pour certains c'est important d'être autonome dans son logement et appréciable de s'occuper de sa maison et de repasser.

C'est aussi bien de vivre à deux.

Des personnes ont dit aimer habiter en foyer car il y a un accompagnateur qui aide progressivement pour la cuisine et le ménage (« je casse encore tout »). Le foyer permet de retrouver sa liberté et son autonomie de tous les jours et de collaborer avec les autres personnes. Mais cette cohabitation est parfois difficile surtout quand on ne s'entend pas bien. Les autres usagers peuvent déranger au déjeuner par leurs comportements pas propres.

Parfois on ne peut pas aller en foyer en raison de la limite d'âge parfois imposée.

### **Une source possible d'inquiétude**

Habiter de façon autonome dans un appartement est apprécié pour « l'autonomisation » que ça procure. Les personnes ont exprimé que cela les rendait heureux. Toutefois, certains ont partagé la source de stress occasionnée par le déménagement et l'ensemble de l'organisation à prendre en charge seul. La question pour les participants est d'être prêt ou pas à habiter seul(e), certains exprimant leur besoin d'aide, leur manque d'autonomie et leur préférence de rester avec leurs parents.

### **L'importance d'un logement adapté et d'être accompagné**

Pour habiter, les personnes ont indiqué avoir besoin d'être accompagnées et ont souligné la nécessité d'un aménagement intérieur adapté. Il y a trop de marches, c'est souvent difficile d'accès pour les personnes en fauteuil roulant. Dans le débat, Madame Jeanvoine a expliqué que les choses vont évoluer petit à petit en matière d'accessibilité grâce à la loi. Par ailleurs, le bruit est une nuisance qui, la nuit, suscite des problèmes de sommeil.

## **Recommandations du groupe en matière d'aménagement**

### **Les bâtiments :**

- Faire des maisons adaptées pour les personnes handicapées



Initier la création d'une bourse de logements sociaux entre les bailleurs sociaux, réservés au Personnes en situation de handicap mental

- Habiter des bâtiments de plein pied et en rez-de-chaussée



Favoriser la réalisation de logements spécifiques pour les personnes handicapées à partir du partenariat avec l'OPH départementale Valophis Habitat

- En HLM, il faut 2 ascenseurs pour rassurer si l'un tombe en panne



Avec les bailleurs, travailler la revalorisation des cages d'escalier. Travail avec les services d'accompagnement pour accompagner les personnes à réagir en cas de panne d'ascenseur

### **L'intérieur du logement :**

- Une meilleure accessibilité :



Faire connaître la possibilité de bénéficier d'une évaluation de l'adaptabilité des logements des personnes handicapées, par un ergothérapeute

- o davantage de rampes d'accès pour un accès direct sur la rue



Sensibiliser les communes

- pas d'escaliers et des escalators plats dans les logements pour mieux s'y déplacer (tapis roulants)



**pas de faisabilité technique**

- Un lit bas et plus grand, des meubles bas pour pouvoir attraper les choses



Travail avec les services d'accompagnement pour le choix des meubles en fonction des besoins de la personne

- Des salles de bain adaptées :

- o avec toilettes séparées de la salle de bain, dans chaque chambre (pas de toilettes collectives)
- o une douche « plate » à l'italienne (pas de baignoire) avec la possibilité de s'asseoir



Sensibiliser les bailleurs et les professionnels du bâtiment

- o des tapis antidérapants, des rampes pour se tenir

- dans la salle de bain rêvée : une fenêtre, un savonnier, de l'eau colorée qui tombe, une douche avec un jacuzzi et un sauna
- La possibilité de choisir sa décoration pour que ce soit plus joli : la couleur des murs, les miroirs, pouvoir mettre des pochoirs, des stickers, des tableaux, des plantes, une cheminée, des poêles à bois mais attention aux incendies, pouvoir rajouter des beaux tapis si on veut
- Du carrelage ou du parquet en lino dans toutes les pièces parce que c'est plus propre, plus facile à nettoyer et plus joli



Travail avec les services d'accompagnement pour le choix des meubles en fonction des besoins de la personne

- Des vitres incassables pour ne pas voir et aussi ne pas voler à l'intérieur



Recommandation encore à l'étude

#### **La sécurité à l'intérieur du logement :**

- Un électroménager qui évite les incendies : pas de gaz, une cuisine électrique avec fourneaux et plaques électriques



A travailler avec les associations gestionnaires d'établissement

- Des extincteurs et un détecteur de fumée
- le numéro 18 affiché pour appeler en cas de problème



Rappeler ces obligations réglementaires aux bailleurs et aux services d'accompagnement

#### **Les ascenseurs :**

- Davantage d'ascenseurs, plus larges, aux normes et les plus simples possibles
- Avec des boutons plus gros pour mieux voir les chiffres, en couleur avec une correspondance de couleur entre les boutons et la peinture des couloirs des différents étages (une couleur par étage) et en braille
- Une annonce vocale dans l'ascenseur pour savoir à quel étage on arrive



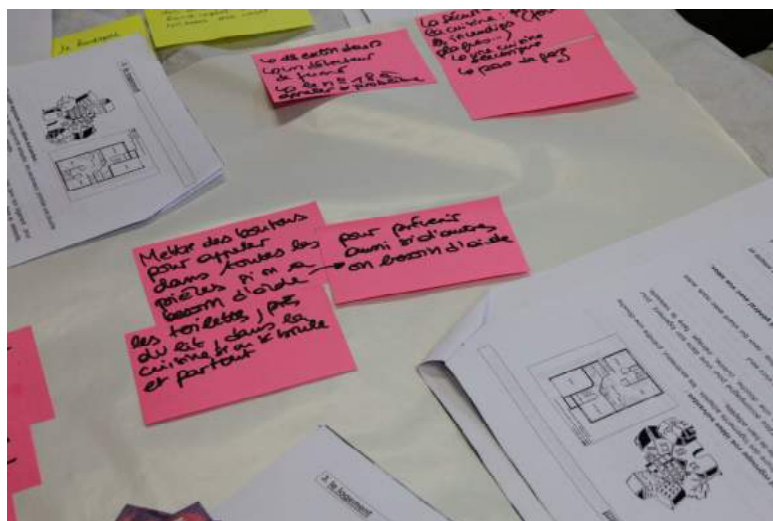
Sensibiliser les bailleurs

## Recommandations du groupe en matière d'accompagnement à habiter seul

- Des boutons d'appel installés dans toutes les pièces du logement (dans les toilettes, près du lit, dans la cuisine si on se brûle, partout) ou un bouton d'appel à garder autour du cou ou du bras pour appeler quelqu'un si on a besoin d'aide ou si d'autres que nous ont besoin d'aide
- Des personnes présentes à proximité et qui passeraient régulièrement :
  - o un animateur pour voir si tout va bien ou un gardien,
  - o l'infirmière pour donner les médicaments,
  - o quelqu'un, une psychologue, pour écouter quand on est stressé ou qu'on a le blues
  - o des personnes pour aider à faire le ménage, la décoration, le déménagement dans le nouveau logement ou des petits travaux
- Une fréquence variable de cet accompagnement selon les personnes et leurs besoins : il est requis que quelqu'un puisse passer toutes les semaines afin de rassurer et pour d'autres l'accompagnateur doit être présent 3 à 4 h par jour pour aider
- Le coût de ces aides est soulevé par les participants qui indiquent que les aides ménagères devraient être moins chères ou sinon ils proposent des aspirateurs robots.



A travailler avec les associations gestionnaires d'établissement, en fonction du projet personnalisée des personnes



## 2. Des difficultés pour choisir et accéder à son logement

### ✚ Des difficultés administratives et financières

C'est dur d'avoir un logement, les démarches sont compliquées, le temps d'attente est trop long et les salaires en ESAT sont trop bas pour y accéder. Les HLM sont donnés aux personnes qui ont des plus gros salaires, ce qui apparaît injuste.

### Recommandations du groupe

- Il faut des moyens financiers pour habiter dans son logement, avoir des aides
- Des taxes de logement, électricité, eau et gaz moins chers



Faire connaître les dispositifs existants (tarifs sociaux)

### ✚ Qui décide où on habite ?

La décision de savoir où les personnes habitent est extérieure à eux et parfois les personnes ne savent pas qui décide pour eux. Certains indiquent que c'est l'institution ou l'éducateur qui décide si on est capable ou non de vivre seul, ou encore les parents. Il s'agit d'accepter même si parfois les choix peuvent être contraires à ses propres souhaits. Une personne a indiqué qu'elle se sentait prête, qu'elle souhaitait habiter seule dans un foyer mais que sa mère avait peur et ne voulait pas.

### Recommandations du groupe

- Pouvoir choisir son logement
- Pouvoir le visiter avant d'y habiter : pouvoir dire oui ou non sur le logement proposé avec un délai d'un mois car sept jours ne suffisent pas pour se décider



Initier la création d'une bourse de logements sociaux entre les bailleurs sociaux, réservés aux personnes en situation de handicap mental

## **Changer le regard des autres**

Le voisinage est souvent une difficulté. Les voisins se moquent. Cela est accentué pour les personnes de couleur. Certains ont indiqué que, pour cette raison, ils préféreraient vivre en foyer où ils se sentent protégés.

## **Recommandations du groupe pour pouvoir habiter dans un logement ordinaire**

- Il faut des logements adaptés mais pour habiter avec des gens ordinaires, il faut aussi changer le regard :
  - o faire de la sensibilisation auprès du voisinage
  - o dans les logements sociaux, informer les personnes qui y habitent qu'il y a des logements spécifiques avec des personnes pas « ordinaires » : le Conseil général pourrait informer et sensibiliser en indiquant que toutes les personnes ont un atout
  - o parler aux gens, faire qu'ils nous écoutent ou les ignorer
  - o faire connaître le monde du handicap aux voisins
- ... et ne pas rester isolé :



Sensibilisation des bailleurs sociaux au handicap (formation des gardiens = action existante à valoriser) Information et accueil des locataires (plaquettes d'information...)

- o les parents doivent éduquer leurs enfants au handicap



Actions de sensibilisation dans les collèges, à relayer aussi aux communes pour les écoles primaires

- o appeler la police quand on se moque de nous ou qu'on nous tape
- o dans un logement spécifique pouvoir faire appel à des personnes pour nous aider





Recommandation encore à l'étude

## Des équipements spécifiques

Il n'y a pas beaucoup de foyers d'hébergement.

### Recommandations du groupe

- Il faut construire plus de foyers d'hébergement en petits logements et avec des éducateurs : des appartements avec 3 personnes maximum



Les contraintes budgétaires ne permettront pas au Conseil général de les financer sur les prochaines années, sur sa politique de l'habitat

- Il faudrait monter une maison de retraite spécifique et adaptée aux personnes handicapées



A travailler avec les associations gestionnaires d'établissement

## Les relations et le regard des autres



### Rappel du mandat du Conseil général :

- Comment faire pour que les gens regardent mieux les personnes handicapées et qu'il n'y ait plus de comportement de rejet vis-à-vis de vous ?

*Le Conseil général s'occupe des collèges, des crèches, des jeunes, des foyers de l'enfance...*

- Qu'est-ce que le Conseil Général pourrait faire pour améliorer les comportements et qu'il n'y ait plus de mise à l'écart des personnes handicapées :
  - o auprès des jeunes, dans les collèges ?
  - o avec les enfants et leurs familles, dans les crèches ?
  - o dans la vie en général ?
- Comment faites-vous quand vous êtes moqué ou dévisagé ?

### **1. La mise à l'écart des personnes handicapées, les regards moqueurs et la violence subie**

#### **🚦 Le poids des regards, le manque de respect et l'isolement**

Les participants se sont beaucoup exprimés sur leur différence (« moi je ne suis pas comme vous ») et la difficulté des relations avec les autres personnes. Le regard qui est posé sur eux mais aussi les paroles sont gênantes, font de la peine et font preuve d'un manque de respect de la différence difficile à comprendre : « les gens nous regardent mal quand on est handicapé », « on me dévisage parce que je suis différente ». Les regards des autres sont sources de stress.

Le jugement des autres est lourd : « quand les gens me voient avec mon déambulateur, ils me posent plein de questions et s'imaginent plein de choses insensées », « quand je mange, les gens me regardent ».

Les propos moqueurs sont pesants : « quand on demande de l'aide, les personnes se moquent de nous ou rient de nous ».

Le groupe a partagé le manque d'attention et la méconnaissance du handicap : « on est obligé de demander pour qu'on nous laisse les places prioritaires ». Une personne a évoqué qu'alors qu'elle était en crise, personne n'a bougé et qu'une annonce a dû être passée au micro.

La mise à l'écart et l'indifférence des autres sont difficiles à vivre. Pour ne pas la subir certains ont indiqué se mettre eux même à l'écart : « je ne m'occupe pas des autres car ils ne s'occupent pas de moi », « je m'isole et les autres m'isolent ».

Les groupe s'est interrogé sur « qu'est-ce que la normalité ? On a tous des défauts et des qualités ».

## Recommandations du groupe

### Faire de la sensibilisation et informer :

- Parler davantage du handicap au monde extérieur pour que les gens comprennent
- Ça serait bien que les parents parlent à leurs enfants des personnes handicapées et différentes pour que les enfants fassent plus tard plus attention et qu'ils n'aient pas peur de la différence
- parler de la maladie via des jeux



Organiser des actions de sensibilisation dans les collèges et à la maison de l'adolescent, de façon conviviale, participative (mise en situation...) Travailler avec des associations subventionnées par le Conseil général (la drôle compagnie, « rencontre jeunes et handicap »)

- Les personnes se proposent de sensibiliser elles-mêmes les gens sur le fait d'être handicapé et d'aller dans les écoles, les maisons de retraites, les lieux de travail des « normaux », les lieux publics : créer des groupes d'une dizaine de personnes handicapées avec les éducateurs et les directeurs d'établissement pour expliquer à tout le monde les problèmes et difficultés liés au quotidien des personnes handicapées ainsi que leurs atouts



Présenter l'association jeunes et handicap aux personnes qui souhaiteraient s'y engager

- Mettre en avant aussi les qualités et différences positives en commun avec les personnes « normales » (intelligence, 6<sup>ème</sup> sens, etc.)



Communiquer sur le handicap dans le magazine Val de Marne et avec les autres outils du Conseil général (lancement du site Autonomie, Filival, Accessibilité, portrait...)

- Mettre les gens en situation, qu'ils se mettent à la place des personnes handicapées afin qu'ils comprennent et ressentent les difficultés des personnes handicapées et personnes âgées ou différentes (couleur de peau, etc.)



Propose une mise en situation des élus et l'administration pour une sensibilisation en interne

- En cas de scolarisation, il faut préparer les autres élèves et le personnel pour une bonne intégration des personnes handicapées : quand les enfants handicapés sont scolarisés en milieu « ordinaire », une préparation psychologique devrait être effectuée auprès de l'enseignant, mais aussi des élèves de la classe pour ne plus parler des personnes handicapées à l'école
- Avoir un article de notre atelier dans le magazine Val-de-Marne



Plusieurs articles ont déjà été publiés sur Internet et dans le magazine Val-de-Marne depuis Juillet 2012

### **Créer des rencontres entre personnes handicapées et personnes valides**

- Organiser des réunions conviviales entre personnes handicapées et personnes « valides » pour qu'elles s'écoutent et se comprennent : « j'aimerais que les personnes valides et les personnes handicapées puissent discuter ensemble, le monde irait beaucoup mieux »
- Avoir des lieux de rencontres, de débats, des voyages organisés, des fêtes de quartier pour une meilleure coordination, mieux se comprendre, mieux vivre ensemble



Favoriser la mixité dans tous les temps de rencontres organisés par le Conseil général : par exemple créer des offres culturelles. Proposer des ateliers pour les personnes handicapées

- Il faudrait créer une fête pour les personnes handicapées (événement)



**Recommandation encore à l'étude**

### **Former :**

- Former les professionnels des administrations pour arrêter de discriminer les personnes handicapées, s'adapter aux comportements des personnes handicapées, ne pas les juger et traiter leurs demandes, qui peuvent être particulières ou différentes, de la même façon que celles des autres personnes ; aujourd'hui il y a très peu de personnes spécialisées



Elaborer dans le cadre des plans de formation, des modules sur l'accueil, le regard la bienveillance vis-à-vis des «différences »

- Dans les transports, sensibiliser par des ateliers le personnel de la RATP et de la SNCF pour qu'il aide les gens qui ne lisent pas bien
- Il devrait y avoir des surveillants dans les bus pour nous protéger car les gens ne sont pas sympas
- Faire respecter les règles dans les transports : si les gens ne laissent pas les places assises aux personnes handicapées, le contrôleur doit mettre une amende ou faire descendre du bus ou du train
- Mettre des personnes pour aider les personnes handicapées dans les transports



Relayer les recommandations au STIF et suivre les engagements liés à la sécurité sur le territoire départemental et promouvoir des campagnes régulières de communication sur la tolérance et le respect

- Former les enseignants



Suite à la formation des agents du CG, interpellier l'Education Nationale sur le regard des autres et l'éducation à la différence

**Faire d'autres ateliers comme celui-là partout en France :**

- Pour faire entendre nos idées de l'atelier citoyen « Mes idées aussi »



Proposer une formation au CNFPT pour que d'autres collectivités se saisissent de cette question. Communiquer au niveau national pour faire connaître l'initiative (Prix des Collectivités Accessibles)

- Pour toucher également les élus au niveau national et adapter les lois : faire des ateliers dans d'autres départements et que notre groupe puisse rencontrer d'autres groupes en France



**Recommandation étudiée → pas d'action proposée : explication**

### Etre accompagné et aidé :

- Les personnes handicapées doivent-être accompagnées pour les démarches administratives et dans les transports car dans les administrations les professionnels nous reçoivent mal



Travailler cette question avec les établissements médico-sociaux

- Mettre des personnes pour aider les personnes handicapées dans les transports



à l'étude

### Faire respecter les lois :

- Faire connaître les lois de protection des personnes handicapées aux personnes en situation de handicap et aux personnes « ordinaires » :
  - o dire ce qu'implique et représente le handicap
  - o informer, par les médias ou le Conseil général, des lois de protection pour personnes handicapées : informer les personnes handicapées des recours auxquels elles ont accès et informer les « normaux » des droits des personnes handicapées



Communiquer sur le handicap dans le magazine Val de Marne et avec les autres outils du Conseil général (lancement du site Autonomie, Filival, Accessibilité, portrait...)

### Ignorer :

- Ignorer les personnes qui insultent pour les faire réfléchir et qu'ils arrêtent de regarder les personnes handicapées
- Répondre « d'aller voir ailleurs » quand on se fait moquer
- Une personne a dit ne plus vouloir se mélanger aux gens « normaux » quand ils sont méchants

**Dialoguer** : si on nous insulte essayer de discuter avec la personne, quand cela est possible (selon les personnes qui sont en face ce n'est pas toujours possible) pour expliquer quel est le handicap et les difficultés qui y sont liées

**Changer** : il faut que les personnes handicapées changent de comportement et de vêtements pour ne pas se faire remarquer et éviter les moqueries ; une aide peut être apportée par les éducateurs pour que les personnes handicapées aient un look actuel



Avoir une vigilance particulière dans le suivi des établissements quant à la prise en compte du bien être dans le projet personnalisé ainsi que la question du regard des autres

## **Agressions verbales et physiques**

Le groupe a exprimé recevoir des réflexions empreintes de mépris et de méchanceté. Les personnes ont indiqué qu'elles étaient souvent moquées sur leur handicap, que c'était blessant, qu'elles n'étaient pas bien après. On leur dit fréquemment « d'aller chez les fous ». Une personne a partagé son incompréhension face aux insultes et la peine que cela causait : « je suis rentrée chez moi en pleurant ». Une autre a précisé : « j'aimerais qu'on arrête d'insulter les personnes handicapées ».

Si certains participants ont apporté quelques nuances à ce propos, ils ont exposé les insultes, violences et agressions dont elles font aussi l'objet. Les éducateurs subissent également des insultes à leur sujet. Certaines personnes ont indiqué s'être fait bousculer ou taper dessus notamment dans le bus.

## **Recommandations du groupe**

### **Punition et signalement :**

- Punir les personnes méchantes qui insultent les personnes handicapées par le biais de la police ou d'agents de sécurité
- La police pourrait punir un peu les personnes qui ne respectent pas les personnes handicapées et qui les insultent, d'abord par un avertissement puis par une amende
- Mettre plus de policiers ou gendarmes ou agents de sécurité, des « agents de dialogue » pour les personnes âgées et les personnes handicapées victimes de violence
- Pouvoir appeler la police quand on est insulté et agressé.
- Appeler le 18 quand une personne handicapée se fait insulter
- Qu'on puisse mener des actions juridiques contre des professionnels des hôpitaux qui jugent et qui posent des diagnostics pas appropriés



**Recommandations encore à l'étude**

- Mettre plus de caméras notamment dans les transports pour faire baisser l'insécurité et les moqueries
- Des surveillants pour nous protéger dans les bus car les gens ne sont pas sympas



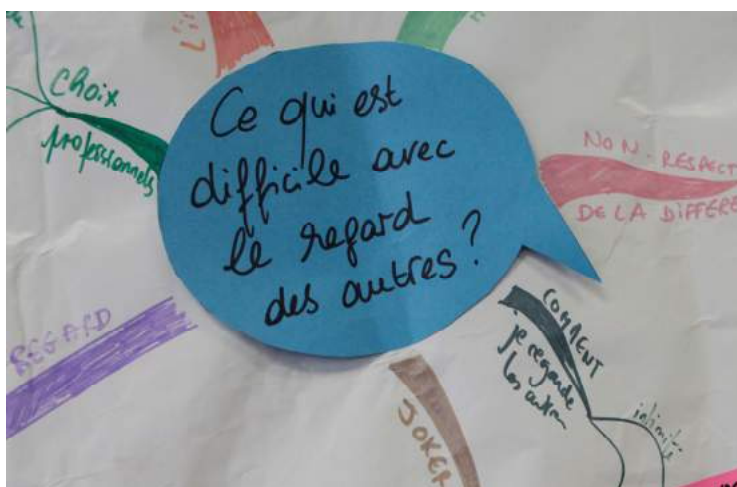
Collaborer avec le STIF sur les questions de sécurité et de civisme

### Accompagnement :

- Pouvoir être accompagné pour les démarches administratives et dans les transports
- Etre soutenu et accompagné par nos parents et notre entourage en cas de souci dans la rue, les lieux publics, les magasins pour que les gens respectent les personnes handicapées ; et en cas d'insulte, que la personne accompagnatrice prenne la défense de la personne handicapée



Recommandation encore à l'étude



## 2. L'importance de la famille et des relations affectives

### 🇫🇷 La famille

La famille est centrale pour les personnes : « Chez mes parents on est heureux, joyeux, c'est le bonheur. C'est ça la vie. C'est ce qui est important ». Elles apprécient pouvoir la voir, partager des moments, échanger, discuter quand tout va bien ou quand ça ne va pas, et bien s'entendre avec elle. L'amour des frères et sœurs est important. Les grands-parents également et c'est un manque



lorsqu'ils décèdent. Les fêtes de famille sont des moments de joie. La famille est aussi un soutien, à la fois pour vivre (« je vis avec ma grand-mère, heureusement sinon je serais en foyer ») et à la fois financier (« heureusement que j'ai mes parents car sans leur aide financière et seulement avec mes revenus on n'arriverait pas au bout »).

Mais la famille est parfois absente et cela est difficile car suscite la solitude. La crainte de perdre ses parents et de leur vieillissement s'est exprimée.

Les participants ont évoqué « la tristesse » des parents face à leur handicap ainsi que « la recherche de l'amour de ses parents ».

Les gens du foyer sont parfois un peu comme la famille.

## **Les amis**

L'amitié est essentielle dans la vie des personnes du groupe : « avoir des amis », « recevoir des amis », « faire des repas avec les copains », « aller au restaurant avec les copines », « faire la fête avec les copines » et « chercher des copains et copines ». Mais ce n'est pas toujours simple de retrouver ses copines. Les amis sont importants pour se confier, discuter. « La famille, le lien personnel et les amis ce sont les gens avec qui on est tout le temps et avec qui on partage plein de choses ».

## **Les amoureux/ses**

Plus de la moitié des personnes ont dit que pour eux avoir des amis et des amoureux/ses étaient importants. Au-delà de l'amitié, l'amour est important. Avoir une petite amie ou un petit ami procure le bonheur (ou la plupart du temps). C'est très agréable de sortir au restaurant avec sa compagne, de faire les courses ou de se promener ensemble. Une personne a fait part de sa relation qui est très bien, de ses projets de mariage pour la vie à l'occasion duquel elle voudra faire la fête. Vouloir faire l'amour a aussi été exprimé par des personnes. Certaines ont dit vouloir des enfants. Mais le manque de liberté et d'intimité a été souligné et le sentiment de se faire remarquer par les soignants ou les éducateurs dès qu'on entre dans la chambre de la personne aimée alors que c'est leur histoire et que ça ne concerne personne. Faire l'amour peut s'inscrire dans une lignée de projets : une personne a indiqué qu'un jour elle allait faire l'amour et un peu plus tard elle aurait un travail pour gagner de l'argent.

Madame Jeanvoine a indiqué que le sujet des relations affectives n'a pas été retenu pour l'instant ; il sera déjà à faire connaître et à travailler plus tard. Dans les échanges, quelques propositions ont d'ores-et-déjà émergé :

## **Recommandations du groupe**

- En aménagement dans la ville, faire des petits bancs pour être à deux

- Former les parents pour éviter qu'ils aient honte, pour qu'ils aient des comportements adaptés et pour les aider à accepter et à garder leur enfant handicapé

-  Recommandation encore à l'étude

## **Les relations avec les bébés et les enfants**

Les trois quarts des personnes ont indiqué que les bébés et les enfants étaient importants pour elles. Les personnes apprécient pouvoir s'en occuper notamment des neveux et nièces car c'est la joie de vivre et l'innocence.

Une personne aurait voulu être nounou mais malheureusement... tout en ajoutant qu'elle aimait quand même bien son travail.

Le groupe a échangé sur l'éducation : quand une personne a dit que les enfants étaient des « têtes à claques », une autre a répondu que ça dépendait de la façon dont ils étaient éduqués.

## **3. la vie parmi les autres**

Les participants ont parlé de la difficulté d'être accepté parmi tout le monde. Pour être comme les autres, il faudrait pouvoir travailler en milieu ordinaire et également « faire accepter son amoureux ».

Le groupe a partagé l'importance d'être écouté et que leurs choix soient respectés.

Des aspects de la vie avec les autres peuvent déplaire car ils ne respectent pas les conditions pour vivre ensemble : la violence sur internet trop provocatrice, les personnes qui ne respectent pas les règles d'interdiction de fumer ou encore celles qui parlent trop fort au téléphone portable.

## **Et encore...**

Les participants, particulièrement satisfaits du dialogue instauré avec Brigitte Jeanvoine, ont exprimé à plusieurs reprises leur souhait de rencontrer le Président du Conseil général. Ils aimeraient également rencontrer d'autres élus du Conseil général pour partager et échanger sur leurs idées.

## **La mise en œuvre pratique des recommandations dans les actions du Conseil général et le retour aux citoyens**

### **Et après...**

A l'issue de l'atelier, Brigitte Jeanvoine, Vice-présidente chargée des solidarités en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, portera les réponses des citoyens auprès des autres élus concernés. Ce présent avis citoyen sera diffusé dans la collectivité et en particulier aux secteurs concernés par les propositions du groupe. La direction des services aux personnes âgées et personnes handicapées (DSPAPH) et la Direction des relations aux citoyens (DRP) engageront un processus de travail auprès des directions du Conseil général afin qu'elles puissent prendre connaissance des idées du groupe et réfléchir aux modalités pour les prendre en compte dans l'activité et dans l'action publique conduite par la collectivité. L'avis sera partagé avec les deux établissements partenaires, les villes du département et les institutions concernées par les propositions.

A l'issue de cette période de travail, une rencontre sera organisée pour présenter aux personnes du groupe « Mes idées aussi ?! » la façon dont leurs recommandations auront été prises en compte, celles qui auront pu être retenues et les raisons pour lesquelles d'autres pourraient ne pas l'être.

### **Et aussi, un site pour élargir le débat...**

Parallèlement aux ateliers, un débat numérique sera mis en place pour recueillir des propositions d'un plus large public, rendre accessible la démocratie numérique aux personnes en situation de handicap mental, plus éloignées de ces formes de participation, et permettre aux professionnels, accompagnants, parents, entourage, associations, institutions etc... qui le souhaitent de donner leur avis. Cet espace de débat expérimental privilégiera aussi l'expression autre qu'écrite.

Ce site s'inscrira en complémentarité de l'atelier citoyen « Mes idées aussi ?! ».

## Evaluation des participants : résultats du questionnaire d'évaluation

Les participants ont exprimé leur satisfaction d'avoir participé à l'atelier (les deux tiers ont indiqué avoir trouvé l'atelier « formidable », un tiers a nuancé par une réponse « bien » et aucun n'a répondu « pas bien » ou « nul »). Ils ont apprécié le fait de partager et d'avoir plein d'idées avec d'autres personnes, de donner leur opinion car tout le monde a pu parler ainsi que la possibilité donnée de pouvoir s'exprimer dans un groupe. Néanmoins, deux participants ont indiqué n'avoir pas du tout pu ou pas vraiment pu donner leur opinion dans l'atelier. Trois personnes ont dit n'avoir pas du tout ou pas vraiment été écoutées tandis que 85 % des participants indiquent l'avoir été.

Les thèmes discutés étaient importants pour les participants et permettaient de faire entendre la parole des personnes handicapées sur des sujets essentiels à améliorer dans le département. L'atelier a permis de faire passer l'information et cela est important pour peut-être changer et faire bouger les choses. 90% des personnes ont répondu qu'elles pensaient que les discussions et les propositions du groupe allaient apporter des choses aux actions du Conseil général. Elles complètent ce propos en précisant que les élus vont lire le travail fait et que le Conseil général va les aider. Si elles ont de grands espoirs dans les suites données aux travaux de l'atelier, elles savent que « le Conseil général ne pourra pas tout faire, il faut prendre les choses essentielles » ou que « les propositions, ça coûte de l'argent ». Elles indiquent que ça va aussi aider dans les écoles et les centres de loisirs. Elles veulent que leurs idées se propagent. Elles indiquent qu'elles ont pu s'exprimer elles-mêmes et qu'elles espèrent que ça pourra changer le regard des autres sur les personnes handicapées.

L'organisation des discussions a facilité la prise de parole et l'écoute des autres ; le groupe a apprécié l'animation et les supports utilisés : les images, les post-it, les simleys rendaient l'atelier joyeux et le travail encore meilleur. Beaucoup de travail a été réalisé en peu de temps, la méthode était tenue, les tours de table respectés. Deux personnes ont toutefois indiqué qu'il n'était pas si facile de prendre la parole, qu'il était parfois difficile de s'entendre et qu'il y avait eu trop de bruit (dans les travaux en sous-groupes tous les groupes parlaient). 90% des personnes ont trouvé les documents clairs.

La rencontre d'autres personnes de l'atelier et le bon climat du groupe ont été soulignés. Le « mélange » des personnes a été apprécié.

L'atelier a été intéressant, tous les participants ont indiqué avoir appris quelque chose : sur l'activité du Conseil général, la vie des élus et les sujets débattus. Par ailleurs, l'atelier leur a appris à parler devant tout le monde, à dire ses idées, à parler avec les autres et à les respecter grâce aux règles de parole. Des participants ont indiqué que cet atelier avait permis de parler et de s'ouvrir car avant ils ne pouvaient pas prendre la parole devant une assemblée.

Les participants ont marqué leur intérêt à pouvoir discuter avec la Vice-présidente Madame Jeanvoine.

L'envie de revenir et de continuer les ateliers a été formulée.

Pour certains participants, il n'y a pas eu assez de pauses, les journées étaient trop longues. Pour d'autres, il n'y a pas eu assez de temps pour aller plus loin, tout le monde avait beaucoup de chose à dire.

Les aspects à améliorer notés sont essentiellement ciblés sur les repas (légumes un peu plus cuits, pièces aveugles où se tenaient les repas), le lieu des ateliers (trop d'escaliers, problèmes d'accessibilité de la Maison départementale des syndicats, pas de fenêtres dans la salle, chaleur et manque d'aération dans les salles). Et une personne a indiqué que si c'était à refaire, ça pourrait l'être sur des jours regroupés.

Dans les compléments ajoutés dans le questionnaire d'évaluation de l'atelier, les personnes ont réitéré avoir été contentes d'être venues : « C'était super ! », « J'ai tout aimé » ; Et leur souhait d'inviter le Président et d'autres élus à rencontrer le groupe pour partager leurs « idées aussi ?! ».

Conception et rédaction de l'avis : Direction des relations à la population/ Mission démocratie participative / Sophie Largeau

Crédits photos : Alain Bachelier et Djamila Beldjoudi Calin

Contacts atelier « Mes idées aussi ?! » :

Sophie Largeau, Direction des relations à la population, Mission démocratie participative

[sophie.largeau@cg94.fr](mailto:sophie.largeau@cg94.fr)

Julie Mallécol, Direction des services aux personnes âgées et aux personnes handicapées

[julie.mallegol@cg94.fr](mailto:julie.mallegol@cg94.fr)

